

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

Date de la convocation : 22 février 2022

Etaient présents : Jean-Claude BRUNI, Isabelle CAILLAVET, Daniel CARLET, Mathias HEURTIER, Charles MONTIES, Olivia ROBERDEAU, Jérôme SEGUIN, Adrien VIC, Jean-Pierre VIC, Gilles ZAUGG.

Excusé : Jérémy BENIAÏCHE

Secrétaire de séance : Jean-Claude BRUNI

Ordre du jour :

- **Local technique (en attente du FRI) ; délibération autorisant le maire à réaliser le prêt et à engager les travaux,**
- **Bornage Miran,**
- **Pylône 4 G,**
- **Programmation corvée communale,**
- **Travaux agrandissement Bèze,**
- **Travaux église (fin),**
- **Débroussaillage,**
- **Travaux voirie,**
- **Questions diverses.**

Lecture du PV du conseil municipal du 9 décembre 2021.

Le compte rendu du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité.

Lecture par Mme le Maire des statuts de la communauté de communes. Approuvé par le conseil municipal.

Permis de construire accordé pour le local technique. Avant toute démarche, attente des subventions.

Délibération pour faire un prêt pour le local : montant non encore décidé en attente des subventions.

Approbation par le conseil municipal.

Bornage Miran fait : 1500 € TTC

Concernant le pylône 4 G, Mme Martin contacte les propriétaires des éventuels emplacements susceptibles de l'implantation.

Le 30 avril, est prévue une corvée communale afin de nettoyer le chemin de 'Caburet' finissant derrière l'église.

Le service de l'eau CATER 32 a apporté un appui au SABA concernant des propositions pour l'aménagement des berges de la Bèze afin d'éviter des inondations récurrentes sur la voirie.

Travaux de l'église, suite à l'inondation, effectués par COLAS sont terminés.

M. DEVALLE effectuera l'entretien des banquettes et des talus. Un passage au printemps et un passage complet l'été.

Concernant le devis de M. MORETTO, celui-ci sera convoqué à la mairie pour finaliser.

Travaux voirie effectués la semaine 10 et curage des fossés : Charles et Pierre détermineront les secteurs à remettre en état.

Commande d'un panneau Handicapé pour le cimetière de MIRAN.

Un regroupement des offices de tourisme permettra une meilleure publicité des activités.

Lundi 7 mars, M. CHEVAU (électrification du Gers) effectuera un diagnostic énergétique concernant la mairie, l'appartement et la salle des Fêtes.

Judi 17 mars 9h, commission des ponts pour contrôle de la solidité de ces derniers.

Assemblée générale du Comité des Fêtes, samedi 26 mars à 10 H.

Possibilité d'avoir la licence 4, volontaires pour faire le stage se faire connaître.

Fin de séance : 23 heures